

---

## Newsletter Saint Rémy sur Avre n°217

ville-st-remy-sur-avre <[info@ville-st-remy-sur-avre.fr](mailto:info@ville-st-remy-sur-avre.fr)>

jeudi 27 septembre 2018 à 16:31 réception

À : mairiesaintremy2-isa@orange.fr

---



# Ville de Saint Rémy Sur Avre

## Informations

### Avis enquête publique - PLU

Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Rémy-sur-Avre

Par arrêté n° **2018/2.2/001** du 21 septembre 2018, le Maire de Saint-Rémy-sur-Avre a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Le présent arrêté sera affiché sur les lieux d'affichage habituels municipaux, notamment à la porte de la Mairie, et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de Saint-Rémy-sur-Avre.

Cette enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Rémy-sur-Avre, rue du Général de Gaulle, pour une durée de 30 jours.

### du 11 octobre au 14 novembre 2018 INCLUS

A cet effet, M. le Président du Tribunal administratif d'Orléans a désigné **Monsieur Joannès COTE** directeur et rédacteur en chef de presse en retraite en qualité de Commissaire Enquêteur titulaire.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- Le mercredi 17 octobre 2018 de 15 heures à 18 heures
- Le vendredi 26 octobre 2018 de 15 heures à 18 heures
- Le samedi 10 novembre 2018 de 9 heures à 12 heures

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter les dossiers d'enquête et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la Mairie de Saint-Rémy-sur-Avre, aux heures et jours habituels d'ouverture au public, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : **rue du Général de Gaulle BP18 28380 Saint Rémy sur Avre** ou par mail à l'adresse suivante : [mairiesaintremy2@wanadoo.fr](mailto:mairiesaintremy2@wanadoo.fr) ou sur le formulaire de contact du site de la commune.

---

### Inscription banquet des Aînés

Le traditionnel banquet des Aînés aura lieu :

DIMANCHE 24 FÉVRIER 2019  
12h30 à OSCAR

Les personnes qui ont été conviées au repas de 2018 recevront une invitation pour 2019.

Celles ayant atteint l'âge de 67 ans au 31 décembre 2018 et résidant sur la commune sont priées de se présenter en mairie munies de leur pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

---

### Lundi 1er octobre - Collecte annuelle des encombrants